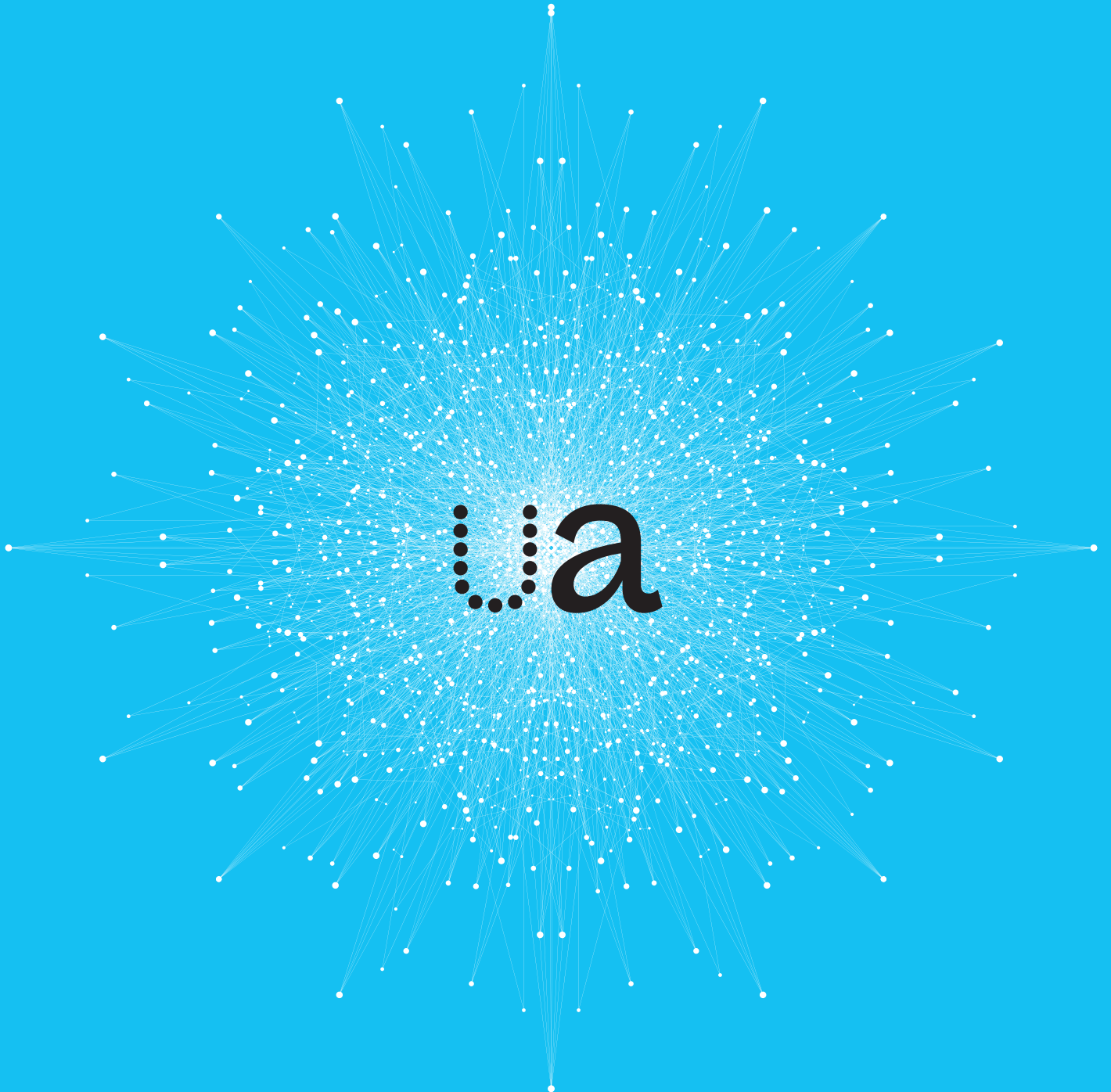


CHARTRE DE SIGNATURE COMMUNE DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES



CHARTE DE SIGNATURE COMMUNE DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES   L'UA

ADOPT E PAR LA COMMISSION RECHERCHE DU 18 JANVIER 2021

(R VIS E AU 22 MARS 2022)

SOMMAIRE

1. Mot du Vice-Pr sident Recherche
2. Principes communs
3. Syntaxe de la signature
4. Cas particuliers

ANNEXE 1 : Libell s des tutelles associ es   l'Universit  d'Angers

ANNEXE 2 : Mod les de signature pour les articles par unit s de recherche

ANNEXE 3 : Mod le de signature pour les autres types de documents

1. MOT DU VICE-PRÉSIDENT RECHERCHE

« **Un libellé court et explicite : Univ Angers** »

L'Université d'Angers, « **Univ Angers** », ambitionne de conférer visibilité et reconnaissance à sa production scientifique. Celle-ci représente un élément majeur du rayonnement et de l'attractivité à l'échelle internationale de l'UA et des établissements tutelles ou partenaires de ses unités de recherche. Aussi, dans un contexte d'internationalisation de la recherche et de compétition intensifiée entre les établissements, la formalisation systématique du mode de signature en vue de faciliter le repérage des publications scientifiques constitue un élément essentiel de notre stratégie.

Il apparaît donc nécessaire d'homogénéiser les pratiques de signature des publications scientifiques produites à l'UA dans le but d'identifier correctement et sans ambiguïté non seulement les établissements et les unités de recherche, mais aussi les chercheurs eux-mêmes. Les outils bibliométriques automatisés repèrent les publications sur la base du nom de l'université et de sa localisation géographique. « **Univ Angers** » est le nom **normalisé que nous avons retenu**. L'application de ce libellé permet une meilleure exploitation par les bases de données et contribue à améliorer les indicateurs exploités pour les classements internationaux des universités.

Cela est d'autant plus nécessaire que nombre de nos laboratoires sont en mixité avec des organismes nationaux (CNRS, Inserm, INRAE) et d'autres établissements partenaires. Pour autant, nous estimons qu'une partie importante de nos publications scientifiques, variant selon les disciplines, sont « perdues » du fait d'affiliations/d'adresses non-correctes.

La charte de signature commune des publications scientifiques qui vous est présentée ici **formalise une signature structurée et normalisée des unités de recherche**. Chaque tutelle d'unité de recherche est mentionnée, et toutes les tutelles sont ainsi parfaitement visibles. La charte mentionne l'ensemble des règles à respecter et exemplifie en annexe 2 les modèles de signature pour chaque unité de recherche de l'Université d'Angers. Ces modèles concrets sont directement applicables à vos documents scientifiques.

L'application et le respect de cette charte permettront d'optimiser la visibilité et la reconnaissance individuelle du chercheur et, simultanément, de renforcer la reconnaissance collective de son unité et de ses tutelles.

Philippe SIMONEAU
Vice-Président Recherche

2. PRINCIPES COMMUNS

Cette charte s'applique à **tous les personnels participant à la production scientifique** de l'université d'Angers :

- employés par l'université d'Angers ou les tutelles partenaires - Inserm, CNRS, INRAE, Institut Agro ... (cf. liste en annexe 1...) - ou le CHU d'Angers ;
- qui effectuent leurs travaux de recherche dans une structure de recherche listée en annexes 1 et 2 ;
- accueillis et associés à une structure de recherche de l'Université d'Angers mais non-salariés de l'UA.

Principe #1 : Le libellé « **Univ Angers** » est retenu car il est explicite, court, **identique en français et en anglais**, et permet de rassembler toute la production scientifique de l'Université d'Angers

Principe #2 : La signature est rédigée **en français**

Principe #3 : « **Univ Angers** » **est mentionnée en première position**. Suivent, le cas échéant et dans cet ordre : les autres tutelles EPSCP, le CHU d'Angers, et les tutelles EPST classées par ordre alphabétique, puis l'acronyme de l'unité de recherche. L'usage du terme « tutelle » dans cette charte fait référence à « tutelle principale ». Dans le cas d'une tutelle secondaire, celle-ci n'est citée que si un signataire est personnel de celle-ci.

Principe #4 : Les unités de recherche doivent figurer sous une forme normalisée et si possible pérenne, définie en accord avec les directions d'unités. **L'acronyme de l'unité, disponible en annexe 2, est obligatoire**. Le nom développé de l'unité de recherche n'est pas indispensable, tout comme le code de l'unité de recherche, celui-ci variant selon les tutelles et n'accordant aucune visibilité internationale particulière

Principe #5 : L'adresse de l'Université d'Angers est libellée sous la **forme courte** suivante : « **F-49000 Angers, France** », et ce, quelle que soit la localisation précise de l'unité de recherche, afin de garantir la visibilité internationale de l'établissement

Principe #6 : Les différents champs de la signature doivent être séparés par **une virgule**, conformément aux règles de fonctionnement des bases de données bibliographiques

3. SYNTAXE DE LA SIGNATURE

M me si deux syntaxes de signature coexistent (le mode « monoligne », o  chaque auteur ne renvoie qu'  une seule ligne d'affiliation, et le mode « multiligne », o  chaque auteur renvoie   plusieurs lignes d'affiliation, soit une pour chaque tutelle de son unit  de recherche), le mode monoligne tend   s'imposer au niveau national et international.

C'est pourquoi l'Universit  d'Angers pr conise l'**utilisation du mode monoligne** et d'une **syntaxe simplifi e**.

Pr nom, Nom

Univ Angers, [autre(s) tutelle(s) EPSCP]¹, [CHU Angers]², [EPST]³,
Acronyme de l'unit  de recherche, F-49000 Angers, France

Guichet d'assistance signature :

**POUR TOUTE QUESTION,
CONTACTEZ :**

signature-ua@contact.univ-angers.fr

G n ration automatique de signature en ligne :

Chaque publiant peut g n rer automatiquement sa signature en ligne via son ENT (**Mon profil > Mon compte > Signature de publication**), ou bien   l'adresse suivante :

[UNIV-ANGERS.FR/SIGNATURE](https://univ-angers.fr/signature)

¹ Mention des universit s,  coles ou  tablissements cotutelle(s) de l'unit , hors UA

² Mention en cas de co-auteur(s) employ (s) au CHU d'Angers

³ Mention en cas de cotutelle(s) de l'unit  avec un EPST : CNRS, Inserm, INRAE

4. CAS PARTICULIERS

| Co-publications avec le CHU d'Angers :

Cas #1 - PH / PUPH / MCUPH appartenant   l'UR :

Univ Angers, [autre(s) tutelle(s) EPSCP], CHU Angers, [EPST],
Acronyme de l'UR, Acronyme de la SFR, F-49000 Angers, France

Cas #2 - PUPH n'appartenant pas   l'UR :

CHU Angers, **Univ Angers**, [autre(s) tutelle(s) EPSCP], [EPST], F-
49000 Angers, France

Cas #3 - PH n'appartenant pas   l'UR : aucune obligation, mais pr conisation du
mod le en cas #2

L gende :

PH : Praticien Hospitalier

PUPH : Professeur des Universit s Praticien Hospitalier

MCUPH : Ma tre de Conf rence des Universit s Praticien Hospitalier

UR : Unit  de Recherche

SFR : Structure F d rative de Recherche

| Doctorants b n ficiant d'un contrat CIFRE :

Possibilit  d'ajouter une ligne de signature suppl mentaire pour l'entreprise ou
l'institution partenaire (Contacter signature-ua@contact.univ-angers.fr)

ANNEXES

ANNEXE 1 : Libellés des tutelles associées à l'Université d'Angers

TUTELLE	LIBELLÉ À UTILISER
Centre Hospitalier Universitaire d'Angers	CHU Angers
Centre National de la Recherche Scientifique	CNRS
Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale	Inserm
Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement	INRAE
AgroCampus Ouest	Institut Agro
Nantes Université	Nantes Université
Le Mans Université	Le Mans Univ
Université de Bretagne Sud	Univ Bretagne-Sud
Université de Bretagne Occidentale	Univ Brest
Université de Rennes 1, 2	Univ Rennes
École Supérieure d'Agriculture	ESA
École des Hautes Études en Santé Publique	EHESP

ANNEXE 2 : Modèles de signature pour les articles par unités de recherche

Sont précisés ci-dessous les modèles de signature pour chacune des unités de recherche dont l'Université d'Angers est la tutelle dans le cadre du contrat quinquennal 2022-2027. Les unités sont classées par pôles / SFR.

Ce modèle convient avant tout à la signature des articles publiés dans des revues scientifiques internationales. Pour tout autre type de document (e.g., ouvrage, chapitre d'ouvrage, etc.), le modèle proposé en annexe 3 sera plus adapté.

PÔLE VÉGÉTAL & ENVIRONNEMENT | SFR QUASAV**| SFR QUASAV**

Univ Angers, SFR QUASAV, F-49000 Angers, France

| BIODIVAG (Biodiversité dans l'Anthropocène - Dynamique, Fonction & Gestion)

Univ Angers, **BIODIVAG**, F-49000 Angers, France

| IRHS (Institut de Recherche en Horticulture et Semences)

Univ Angers, Institut Agro¹, INRAE, **IRHS**, SFR QUASAV, F-49000 Angers, France

| LPG (Laboratoire de Planétologie et de Géodynamique)

Univ Angers, Nantes Université¹, Le Mans Univ¹, CNRS, **LPG**, F-49000 Angers, France

| SIFCIR (Signalisation Fonctionnelle des Canaux Ioniques et Récepteurs)

Univ Angers, INRAE, **SIFCIR**, SFR QUASAV, F-49000 Angers, France

| SONAS (Substances d'Origine Naturelle et Analogues Structuraux)

Univ Angers, **SONAS**, SFR QUASAV, F-49000 Angers, France

¹ Ordre des cotutelles EPSCP à définir selon les employeurs des auteurs principaux

PÔLE SANTÉ | SFR ICAT**| SFR ICAT**

Univ Angers, SFR ICAT, F-49000 Angers, France

| CRCI2NA (Centre de Recherche en Cancérologie et Immunologie Intégrée Nantes Angers)

Univ Angers, Nantes Université¹, [CHU Angers]², Inserm, CNRS, **CRCI2NA**, SFR ICAT, F-49000 Angers, France

| HIFIH (Hémodynamique, Interaction Fibrose et Invasivité Tumorales Hépatiques)

Univ Angers, [CHU Angers]², **HIFIH**, SFR ICAT, F-49000 Angers, France

| INCIT (Immunology and New Concepts in Immunotherapy)

Univ Angers, Nantes Université¹, [CHU Angers]², Inserm, CNRS, INCIT, SFR ICAT, F-49000 Angers, France

| IRF (Infections Respiratoires Fongiques)

Univ Angers, Univ Brest¹, [CHU Angers]², **IRF**, SFR ICAT, F-49000 Angers, France

| IRSET, ESTER (IRSET - Épidémiologie en Santé au Travail et Ergonomie)

Univ Angers, Univ Rennes¹, EHESP¹, [CHU Angers]², Inserm, **IRSET**, **ESTER**, SFR ICAT, F-49000 Angers, France

| MINT (Micro et Nanomédecines Translationnelles)

Univ Angers, [CHU Angers]², Inserm, CNRS, **MINT**, SFR ICAT, F-49000 Angers, France

| MITOVASC (Physiopathologie Cardiovasculaire et Mitochondriale)

Univ Angers, [CHU Angers]², Inserm, CNRS, **MITOVASC**, SFR ICAT, F-49000 Angers, France

| RMES, REGOS (RMes – Regenerative Medicine of Bone Tissues)

Univ Angers, Nantes Université¹, Oniris, [CHU Nantes]², Inserm, **RMes**, **REGOS**, SFR ICAT, F-49000 Angers, France

¹ Ordre des cotutelles EPSCP à définir selon les employeurs des auteurs principaux

² Mention en cas de co-auteur(s) employé(s) au CHU d'Angers ou de Nantes (cf. cas particuliers p. 7)

P LE MAT RIAUX | SFR MATRIX**| SFR MATRIX**

Univ Angers, SFR MATRIX, F-49000 Angers, France

| LPHIA (Laboratoire de Photonique d'Angers)

Univ Angers, **LPHIA**, SFR MATRIX, F-49000 Angers, France

| MOLTECH-ANJOU

Univ Angers, CNRS, **MOLTECH-ANJOU**, SFR MATRIX, F-49000 Angers, France

P LE MATH-STIC | SFR MATHSTIC**| SFR MATHSTIC**

Univ Angers, SFR MATHSTIC, F-49000 Angers, France

| LAREMA (Laboratoire Angevin de Recherche en Math matiques)

Univ Angers, CNRS, **LAREMA**, SFR MATHSTIC, F-49000 Angers, France

| LARIS (Laboratoire Angevin de Recherche en Ing nierie des Syst mes)

Univ Angers, [CHU Angers]¹, **LARIS**, SFR MATHSTIC, F-49000 Angers, France

| LERIA (Laboratoire d' tude et de Recherche en Informatique d'Angers)

Univ Angers, **LERIA**, SFR MATHSTIC, F-49000 Angers, France

¹ Mention en cas de co-auteur(s) employ (s) au CHU d'Angers (cf. cas particuliers p. 7)

P LE LL-SHS | SFR CONFLUENCES**| SFR CONFLUENCES**

Univ Angers, SFR CONFLUENCES, F-49000 Angers, France

| 3LAM (Langues, Litt ratures et Linguistique - Angers Le Mans)

Univ Angers, Le Mans Univ², **3LAM**, SFR CONFLUENCES, F-49000 Angers, France

| CIRPALL (Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Patrimoines en Lettres et Langues)

Univ Angers, **CIRPALL**, SFR CONFLUENCES, F-49000 Angers, France

| CJB (Centre Jean Bodin - Recherche Juridique et Politique)

Univ Angers, **CJB**, SFR CONFLUENCES, F-49000 Angers, France

| CLIPSY (Cliniques Contemporaines – Liens & Processus Subjectifs)

Univ Angers, **CLIPSY**, SFR CONFLUENCES, F-49000 Angers, France

| ESO (Espaces et Soci t s)

Univ Angers, [autre(s) tutelle(s) EPSCP]^{1 2}, CNRS, **ESO**, SFR CONFLUENCES, F-49000 Angers, France

| GRANEM (Groupe de Recherche Angevin en  conomie et Management)

Univ Angers, **GRANEM**, SFR CONFLUENCES, F-49000 Angers, France

| LPPL (Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire)

Univ Angers, Nantes Universit ², [CHU Angers]³, **LPPL**, SFR CONFLUENCES, F-49000 Angers, France

| TEMOS (Temps, Mondes, Soci t s)

Univ Angers, Le Mans Univ², Univ Bretagne-Sud², CNRS, **TEMOS**, SFR CONFLUENCES, F-49000 Angers, France

¹ Mention des universit s,  coles ou  tablissements cotutelle(s) de l'unit , hors UA

² Ordre des cotutelles EPSCP   d finir selon les employeurs des auteurs principaux

³ Mention en cas de co-auteur(s) employ (s) au CHU d'Angers (cf. cas particuliers p. 7)

ANNEXE 3 : Mod le de signature pour les autres types de documents

Ce mod le de signature est destin  aux publications autres que les articles de revues (i.e., ouvrages, chapitres d'ouvrage, etc.).

Il est  galement adapt  aux enseignants-chercheurs et aux personnels qui publient sans  tre affili s   une unit  de recherche de l'Universit  d'Angers.

| Version fran aise

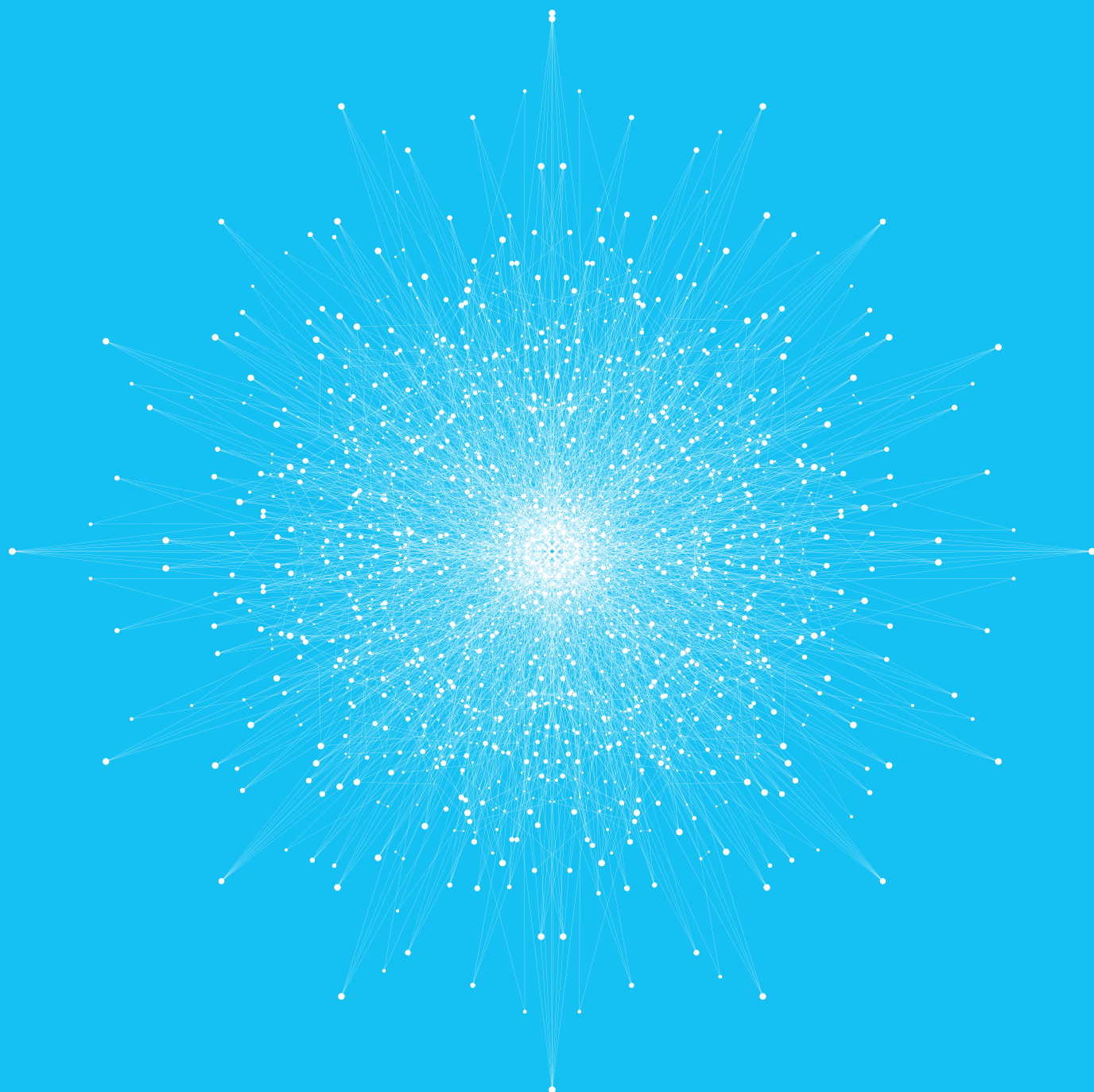
Pr nom Nom, Qualit , **Universit  d'Angers**

Exemple : *Jean Dupont*, Professeur, **Universit  d'Angers**

| Version anglaise

Pr nom Nom, Qualit , **University of Angers**

Exemple : *Jean Dupont*, Professor, **University of Angers**



CHARTRE DE SIGNATURE COMMUNE DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

Pour toute question :

signature-ua@contact.univ-angers.fr

Conception :

Direction de la recherche,
de l'innovation et des études doctorales